



Comité départemental du Rhône

15 avril 2010

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR AVEC LES CLUBS DU 27 MARS 2010 A COURS LA VILLE

Membres du CD présents : Jean Jacques Pech, Sylvie Marin, Paul Rey, Gilbert Chevallier, Sébastien Abbat, Aurélien Michon, Bernard Denis, Marcel Grosrey, Olivier Grasset, Claude Bardoul, Alain Beurier.

Membres excusés : Claude Lenoble, Martine Cravedi, Gilbert Pelloux, Aimé Largeron, Bernard Baud, Charles Henri Bergia, Jean Michel Baudras.

Pour cette réunion décentralisée à Cours la Ville 18 clubs sont présents et 12 excusés (voir feuille de présence jointe).

Début de séance à 10 heures.

Pierre Brivet, Président du Club de Cours la Ville nous accueille dans une magnifique salle (Salle Emilien Michoux) et nous remercie d'être venus d'aussi loin à Cours. Quand Pierre a créé le club, c'était le premier club de l'Ouest du département. Cours compte 6000 habitants, maintient un bon dynamisme, est historiquement une cité industrielle de production dans le textile. Cours a explosé avec le développement de la couverture de lit. Cette industrie, d'où il ne reste plus qu'une usine, a été remplacée par d'autres industries et une activité importante demeure malgré la baisse du nombre d'habitants. C'est la plus grosse ville du canton. Cours a été à l'origine de la création du Lac des Sapins et en a financé une partie, mais aujourd'hui ce sont surtout des lyonnais qui y viennent. A la demande de Pierre, la mairie a prêté gracieusement cette belle salle ; Pierre remercie Madame Pradet présidente de l'amicale Laïque de Cours (le club cyclotouriste est une section de cette Amicale Laïque), ainsi que ses parents qui sont la cheville ouvrière du club. M. Brivet « père » a été aussi président du club.

La réunion commence de manière informelle avec les clubs locaux sachant que le club de Pontcharra est excusé. Le club de Val de Reins est représenté par son nouveau président, André Scano qui a remplacé Florent Portier. Sont également présents les clubs de Thizy avec Nicolas Solis, de Villefranche avec Daniel Gay, du Perréon avec Jean Bénéthullière. La parole est donnée à ces clubs locaux jusqu'à l'arrivée des autres clubs du département.

1/ - Un débat est lancé par André Despalle du Perréon concernant la modification des structures de Jeunesse et Sports. Quelles incidences cela peut avoir particulièrement sur le CNDS ? Jean Jacques nous précise que l'appellation est maintenant DDSCS ce qui veut dire Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Dès lundi soir 29 mars Jean Jacques se rendra au CDOS pour discuter des dossiers déposés par les clubs du Codep. Lors de l'assemblée générale du CDOS son président a présenté la réforme des Collectivités Territoriales qui touche le paysage et le mouvement sportif. Il n'y a plus de direction départementale de Jeunesse et Sports, c'est désormais la direction départementale de la cohésion sociale qui englobe les sports, le social de la DDASS, la politique de la ville, le droit des femmes et le logement social. Cette direction est actuellement dans une phase de restructuration et de démarrage. Pour l'instant le CNDS a été maintenu en l'état tel que nous le connaissons, pour au moins cette année. Dans les années à venir cela va évoluer.

La subvention CNDS est d'une très grande disparité d'un département à l'autre. Au niveau de la Ligue Rhône-Alpes le Rhône est le mieux loti. Dans l'Ain si un club cyclo n'a pas d'école de cyclotourisme il n'y a pas de subvention, ce qui est contraire aux règles. Dans notre département le CNDS est toujours en augmentation ce qui n'est pas le cas

pour d'autres. Au niveau fédéral la subvention est en diminution et notre président fédéral envisage dans les années à venir l'autonomie de notre fédération ainsi qu'une éventuelle aide aux clubs par le biais des comités si toutefois le CNDS venait à disparaître pour les petites structures car il est conscient que beaucoup de petits clubs n'ont que le CNDS comme subvention.

Pour cette année il ne devrait pas y avoir de problème, par contre pour l'an prochain il y a des craintes à avoir. Cette année les dossiers ont été rédigés par informatique (pour une très grande majorité) ce qui permet d'avoir des documents très lisibles, ce qui en rend la lecture facile et donc d'avoir plus de chance d'être appréciés. 23 clubs du comité ont rédigé leur demande.

2/ - Alain Beurier est allé au Salon du Randonneur et a déploré l'absence de stand cyclo. La réponse de notre Président est de dire que le coût d'un tel stand nu est très cher (environ 2000 euros) et que nous n'avons pas les moyens financiers pour ceci faire. A cela il faut ajouter la location de tables et chaises qui est prohibitive et vient encore augmenter le coût global (environ 3000 euros). Cette année sur le complément de ristournes de la fédération, la ligue à droit à 1700 €uros pour l'organisation de salons et (ou) la formation. La ligue a décidé d'attribuer cette somme en totalité pour la formation. Jean Jacques ne voit pas l'utilité d'utiliser cette somme pour un salon au vu des faibles retombées que nous avons et ce malgré un nombre important de gens intéressés.

3/ - Pour le Val de Reins, Jean Jacques nous recommande la balade d'été qui aura lieu le Jeudi 17 juin et qui est une véritable randonnée cyclotouriste organisée sur la journée avec la dégustation de produits du terroir. De plus cette année est prévue la visite du musée du cycle à Amplepuis.

4/ - Au sujet des inscriptions pour les randonnées en utilisant le code barre des licences, il suffit de télécharger le logiciel sur le site de la FFCT. Par contre il faut bien sur que chacun se procure le lecteur (sous forme de douchette).

5/ - Jean Jacques a reçu par courrier électronique une lettre cosignée du Président Fédéral et du Président de la commission juridique au sujet de la plaquette du Week-end Beaujolais comprenant entre autres la Beaujolaise organisé par le CT Caladois.

Le Président Fédéral reproche que sur cette plaquette apparaissent deux organisations, une cyclo sportive et une randonnée cyclotouriste impliquant ainsi une ambiguïté sur l'organisation et sur la communication. Il serait souhaitable, pour la FFCT, que pour l'an prochain le CT Caladois se rapproche du service communication de la fédération. Daniel Gay président des CT Caladois, apportera une réponse à la FFCT accompagnée du règlement intérieur de l'association « Week-end Beaujolais ».

Nous continuons les débats par la réunion traditionnelle, les autres clubs étant arrivés.

A noter la présence de Pascale Baudras, nouvelle présidente du club de l'ASCEM, qui succède à Bernard Denis. C'est la 2<sup>ème</sup> femme présidente d'un club du Rhône avec Sylvie Marin, présidente du club de Chassieu.

6/ - Approbation du compte rendu de la réunion du 11 février 2010 :

A la demande de Paul Rey il faut à la fin du 1<sup>er</sup> § de la commission sécurité supprimer « dans laquelle » avant différentes possibilités.

Pour le reste R.A.S., le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

7/ - Trésorerie :

Il y a 1 208€ sur le compte bancaire et 2 857€ sur le livret A soit au total 4 065€ dans la caisse du Codep. Nous avons reçu la première partie des ristournes FFCT pour un montant de 2 799€. Nous devons régler le coût de location de la ligne téléphonique du local de la Croix Rousse avec notre quote-part du ménage soit 529€, somme couvrant la période du 1<sup>er</sup> février 2008 au 31 décembre 2009.

8/ - Commission Formation :

Depuis le dernier comité directeur de février il y a eu des formations d'initiateurs à Pélussin, où il y a eu 24 stagiaires, dont 6 du Rhône. Etant donné le nombre important d'initiateurs, 62 depuis le début de l'année, il est envisagé de faire un second stage 5<sup>ème</sup> jour début juillet. Un deuxième stage moniteurs est aussi prévu en septembre ou octobre si le nombre de candidats est suffisant. Il est demandé aux clubs d'inscrire les candidats, il

Il y aura une liste d'attente et dès qu'il aura le quota il y aura une formation de programmée. Claude Lenoble rappelle que l'objectif de la fédération est qu'il y ait un animateur par club.

#### 9/ - Commission jeunesse :

Nous avons organisé le 14 mars le Rallye Raid VTT à Marnand avec l'aide du club de Thizy, que nous remercions. 58 jeunes ont participé, accompagnés de 26 moniteurs. Un grand succès. 7 écoles cyclos étaient représentées.

Ce mois-ci il y a les « Aiglons d'argent » qui sont des Brevets Audax réservés aux jeunes sur 50, 60 et 70 kilomètres. Ce sont une dizaine de jeunes qui ont découvert les routes des Dombes tracées par Bernard Baud. Ce jour a lieu le dernier brevet.

Le séjour VTT au Plan d'Hotonnes débutera le 11 avril prochain. 13 jeunes sont inscrits.

Concernant les critères régionaux, les 10 et 11 avril à Crolles (38) pour la route et les 24 et 25 avril à Passins (38) pour le VTT, tous les jeunes qui ont participé au départemental sont qualifiés.

La semaine nationale jeunes aura lieu cette année dans la Ligue Rhône Alpes à St Paul les 3 Châteaux du 10 au 18 juillet. De ce fait, la Ligue va aider considérablement les participants et va affréter un ou plusieurs cars pour le déplacement.

L'accompagnement éducatif au Collège Georges Brassens fonctionne bien.

2 autres Rallyes Raids départementaux auront lieu les 22 mai et 23 octobre.

Le voyage itinérant Fontaines St Martin - Verdun aura lieu du 24 au 31 juillet.

Un séjour jeunes aura lieu du 18 au 22 août à Peisey Vallandry (73) dans le cadre du festival du voyage à vélo.

#### 10/ - Commission sécurité :

Depuis le début de l'année 13 accidents ont été signalés : 5 ont fait l'objet d'une déclaration et 8 non déclarés.

Il est très important pour avoir une meilleure vision de notre accidentologie de déclarer les accidents même ceux qui n'entraînent pas de dommages corporels, de dégâts matériels ou vestimentaires. En effet le même accident peut avoir des conséquences désastreuses suivant son déroulement.

A ce sujet Paul a saisi Jacques Fourn (nouveau responsable de la commission « sécurité » de la FFCT à la place de Michel Costantini qui a démissionné pour des raisons personnelles) pour lui proposer d'alléger cette déclaration tant pour ceux qui ne souhaitent pas passer par les MMA en matière de remboursement que pour les accidents cités ci-dessus, afin d'améliorer notre recueil de données en matière d'accidentologie.

Il est rappelé l'importance de faire des formations d'adultes expérimentés au sein de nos clubs en se regroupant si possibles entre clubs. Cette formation est la formation basique en matière de comportement sur la route.

Une réunion des responsables sécurités des clubs sera organisée dès que Paul aura trouvé une salle capable de permettre une liaison internet pour présenter le site de la FFCT et travailler sur comment remplir efficacement une déclaration d'accident. Il fait appel aux clubs pour essayer de dénicher ce genre de salle.

Par ailleurs en avril ou mai, il sera proposé une conférence sur la pratique du vélo, des conseils en termes d'entraînement, d'organisation d'une sortie et d'une saison : certes cette conférence arrivera un peu tard dans la saison mais sera quand même utile.

Cette conférence devrait avoir lieu à nouveau à Chassieu pour des raisons de commodité d'accès. Paul souhaiterait organiser la suivante dans une salle plus centrale pour le Codep ou plus à l'Ouest. Il est en attente de propositions de salles par les clubs situés à l'Ouest. Merci pour vos propositions.

Paul signale que les services du « Grand Lyon » vont lancer un vaste programme de réhabilitation des rives de la Saône, les renseignements se trouvent sur le site : [rivesdesaone@grandlyon.org](mailto:rivesdesaone@grandlyon.org)

Il sera demandé aux clubs concernés de participer à la concertation sur ce projet en appui au niveau Codep - Gilbert Pelloux et Paul Rey.

#### 11/ - Commission Tourisme :

Il n'y a, à ce jour, que 2 inscrits au week-end cyclo-découverte prévu à St Front (43) les 18 et 19 septembre prochain. Il est décidé de repousser la date limite d'inscription au 30 avril, en espérant que nous pourrions réaliser cette organisation.

#### 12/ - Commission communication :

Le site n'est pas totalement à jour. Une réunion entre les 3 responsables que sont Gilbert, Claude et Sébastien doit avoir lieu prochainement afin que tous sachent faire fonctionner le site et le tenir à jour régulièrement.

« Guidoline » en est à son n°14 et Gilbert attend toujours des remarques, commentaires ou autres idées par rapport à ce type d'information.

Alain envoie régulièrement les articles à la correspondante du Progrès (Mme Barbier) mais il y a des problèmes quant à leur diffusion (articles tronqués, pas de diffusion etc.). Il est donc souhaitable de prendre rendez-vous avec Mme Barbier pour lui exposer nos souhaits.

#### 13/ - Commission VTT : R.A.S.

#### 14/ - Divers :

- Il est demandé que les clubs pensent à récompenser leurs adhérents méritants. Ces récompenses peuvent faire l'objet de plusieurs demandes: Médailles de dirigeants du CDOS, Médailles Jeunesse et Sports, Récompenses du Conseil Général, Récompenses FFCT.
- Rappel: Il est conseillé aux clubs de souscrire l'assurance MMA option A concernant l'accueil de nouveaux cyclotouristes (accueil limité à 3 fois maximum consécutives dans l'année avec accompagnement d'un éducateur ou responsable du club).
- Un club qui organise un séjour (déplacement collectif de 3 jours consécutifs minimum, prestations obligatoires), doit strictement le réserver à ses licenciés et tous les participants doivent être licenciés FFCT, y compris les conjoints et (ou) sympathisants du club. Dès l'instant que le club paye le prestataire il s'agit d'un séjour, tous les participants doivent donc être licenciés et leur nombre ne doit pas dépasser le nombre de l'effectif du club.
- Effectif: A ce jour il y a 1640 licenciés dont 217 jeunes, 163 étant en écoles cyclo et 347 féminines. Il y a 323 abonnés à la revue. Il y a, à ce jour, 38 clubs inscrits Nous en avons perdu 5 sachant que le Familial Cycle va se ré-affilier, les 4 non affiliés sont l'UCVG, le CASCOL, le Crédit Lyonnais et Robert Bosch.
- Séjour à Cervia en collaboration avec la ligue Rhône Alpes: Il y a 46 (dont 41 en car) inscrits et le Perréon nous prête sa remorque à vélos. Il faut que tous les participants soient licenciés FFCT pour une question d'assurance. Comme la remorque ne peut comporter que 30 vélos, les autres seront dans la soute du car mais placés dans une housse.
- « Rhône Vacances », organisé par le Conseil Général envers les enfants de centres aérés et les particuliers qui ne partent pas en vacances durant l'été, est reconduit et aura lieu au Parc de Parilly du 12 au 30 juillet 2010. le comité assurera une animation.
- La fête des sports au parc de Lacroix Laval aura lieu le Dimanche 12 septembre 2010.
- Les travaux vont débuter à la Croix Rousse, sur le site où nous avons notre local, afin d'aménager le premier étage et de permettre à bon nombre d'autres comités de s'installer. La réception de ces locaux doit être effective pour Mars 2011.
- La FFCT a instauré, pour permettre aux cyclistes occasionnels de découvrir le cyclotourisme route, VTT ou VTC en tant que sports loisirs et pérenniser ainsi la présence des nouveaux pratiquants, aux clubs d'accueillir et d'accompagner ces nouvelles personnes, une convention pré-accueil, prévoyant entre-autres pour les clubs une couverture en matière d'assurance (option A) sur 10 sorties. Cette convention est tri-partite entre le club, le comité et la commission « relation avec les structures » de la FFCT, le club ayant un cahier des charges à respecter. A ce jour seul le club de l'AC3F a souscrit cette convention. Il serait souhaitable que d'autres clubs essaient de participer à cette initiative.

La réunion se termine l'après-midi par un diaporama sur la traversée des Etats -Unis réalisé et présenté par deux adhérents de l'ECOV (Guido Heymanns et Marc Beaugiraud).

Le secrétaire  
Bernard DENIS

